



Ateliers d'art floral 2017-2018

ST MARTIN LE VINOUX - Assoc. Familiale Maison des Moais – Salle Coluche

jeudi 14h – 17h et 18h – 21h

Fiche inscription

Atelier de 3h - St MARTIN LE VINOUX

NOM : Prénom :

Tel : Email

14h/17h	18h/21h		14h/17h	18h/21h	
		19/10/2017 Tableau automnal			15/03/18 Centre de table romantique
		16/11/17 Escapade			26/04/18 Douceur printanière
		21/12/17 Fleurs en fête			24/05/18 Rouleaux fantaisie
		18/01/18 Mur végétal			14/06/18 Vacances au bord de l'eau
		08/02/18 Coup de coeur			

Nombre de chèques :

Date :

Signature :

TARIFS	MODALITES
Adhésion Floriscola : 8 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par mail.
Adhésion individuelle à l'Association Familiale : 12 € pour résidents 16 € pour extérieurs	A régler lors du 1 ^{er} atelier à l'ordre de l'Association Familiale.
Support de l'année : 4 €	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 37 €	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque Chèque à établir à l'ordre de l'Association Familiale à remettre ou à expédier à Isabelle Zammit 52, Avenue de Grenoble 38120 St Egrève

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs